

L'Ecuellois

Bulletin d'Informations de la Municipalité d'Ecuelles
www.mairie-ecuelles.fr

Le mot du Maire :

Après les traditionnels rendez-vous du mois de mai, juin nous prépare (surtout dans nos têtes) aux vacances qui se profilent à l'horizon.

Mais juin est aussi le mois où l'on prépare le travail pour ceux qui vont pallier nos absences, dans nos postes ou dans nos fonctions, tout au long de cette période estivale. Ne dit-on pas qu'un travail bien préparé est à demi fait ? Alors, pensons à tous ces inévitables remplacements. A charge de revanche... bien sûr !

C'est également pendant la période estivale que se font un certain nombre de travaux qui ne peuvent se faire que pendant cette période. Pêle-mêle, ce sera pour le groupe scolaire de Ravanne, la suite de la remise en peinture des classes et plus important, la mise en place d'une nouvelle toiture, l'ancienne laissant apparaître des faiblesses .

Le square de la résidence Ravanne se verra doté de nouveaux jeux pour les bambins.

La voirie ne sera pas en reste car la rue René Piketty et la rue de la Croix Saint Rémi verront leur réfection par des E.C.F. (pour les non initiés : Enrobés Coulés à Froid). La DDE entreprendra aussi la réhabilitation de certaines chaussées : avenue de Sens, rue Georges Villette et la rue de Charmois.

Nul doute que nous aurons des choses à nous dire en août, car L'Ecuellois prend lui aussi ses traditionnelles vacances en juillet.

Bonnes vacances à toutes et à tous et... à bientôt.



Jacques Maréchal

ABRI BUS

Enfin ! Après beaucoup de patience et de nombreux déboires, 2 nouveaux abris bus (fournis par des annonceurs publicitaires) ont été implantés sur la commune : un sur le parking de l'école des Lilas et un autre en remplacement de celui de l'Avenue de Sens devenu obsolète.



Abri bus de l'école des Lilas

Un nouvel abri bus, financé par la commune et le Conseil Général, devrait être implanté d'ici la fin de l'année rue Georges Villette, côté Episy.

D'autres demandes d'implantations sont à l'étude, mais aucune décision n'a encore été prise.

ACCUEIL PERI SCOLAIRE - Rentrée 2004

Dès la rentrée prochaine, dans les locaux du groupe scolaire de Ravanne, afin de mieux répondre aux besoins de chacun, un accueil périscolaire sera mis en place en remplacement de l'actuelle étude surveillée pour les enfants du primaire.

L'encadrement des enfants sera assuré par du personnel communal qualifié (ou en cours de qualification).

Les enfants pourront s'ils le désirent, effectuer leurs devoirs dans un endroit calme mis à leur disposition.

Toutefois, le personnel municipal d'encadrement ne pourra pas les obliger à faire leurs devoirs et

ne sera, en aucun cas, tenu pour responsable s'ils ne sont pas faits.

Horaires : de 16h30 à 19h00, le lundi, mardi, jeudi et vendredi

Pour les enfants de maternelles, il n'y a pas de changement.

Le nouveau règlement intérieur ainsi que les tarifs seront disponibles à la Mairie et diffusés courant juin, après approbation du Conseil municipal.

FETE DE L'EAU A ST MAMMES

Les samedi 26 et dimanche 27 juin 2004 se tiendra la troisième " fête de l'eau", qui se déroulera toute la journée et animera l'ensemble des quais de la commune de Saint Mammès.

Cette manifestation à caractère intercommunal est ouverte à tous et à cette occasion, un concours photo sur le thème de l'eau est prévu. Les clichés devront être déposés en Mairie de Saint Mammès jusqu'au 15 juin, et présenter un format de 20cmX30cm. Les photos seront exposées dans la halte fluviale durant les deux jours de la fête et un jury décernera de nombreux prix. A vos appareils !

BIENVENUE A ECUELLES...

...telles ont été les paroles du Maire qui accueillait les nouveaux arrivants en leur remettant le livre de la commune lors de la traditionnelle réunion du 1^{er} mai où sont aussi remis les diplômes du travail pour les récipiendaires méritants.

Lors de cette amicale réception, les lauréats des maisons illuminées ont reçu leurs diplômes (cf. l'Ecuellois de mai) ainsi que le brin de muguet offert par la municipalité.

Ces nouveautés seront renouvelées tous les ans à pareille époque.

TELEPHONES MOBILES

L'A.F.O.M. (Association française des Opérateurs mobiles) nous informe des démarches à réaliser en cas de vol de votre téléphone mobile :

- aviser immédiatement votre opérateur pour suspendre votre ligne de manière à éviter son utilisation frauduleuse,
- indiquez à votre service client le code IMEI du mobile volé (consultable sur votre mobile en composant sur le clavier : #06# et à noter soigneusement),
- déposer rapidement plainte auprès des services de police ou de gendarmerie.

Les numéros utiles :

Ø Orange France	0 825 005 007
Ø Bouygues Telecom	0 800 29 1000
Ø SFR	06 1000 1900

Pour en savoir plus, consulter leur site : www.afom.fr

USAGE DES ENGIN BRUYANTS

L'utilisation des engins à moteurs thermiques ou électriques (tondeuses, tronçonneuses et autres engins bruyants) est réglementée par Arrêté du Maire.

Cette utilisation est autorisée :

- du lundi au vendredi de 7h à 20h00
- le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- le dimanche et jours fériés de 9h à 12h00.

Si votre voisin a "oublié" ces horaires (peut-être est-ce par méconnaissance de cet Arrêté ?) rappelez-lui la règle applicable à Ecuelles. Et si les nuisances persistent, faites-les alors constater par les forces de Police.

FEUX

Il est rappelé qu'à partir du 01 avril et jusqu'au 30 septembre 2004 et ceci, tant que cet état de fait sera maintenu, les feux de branchages et tout autre brûlage sont interdits.

LOCATIONS

Si vous êtes propriétaire d'un appartement ou d'une maison sur la commune que vous désirez mettre en location, faites-vous connaître en mairie. En effet, les services municipaux sont souvent sollicités par ce type de demande.

Pour tous renseignements :

(01.60.70.55.04
: mairie-ecuelles@wanadoo.fr

JOURNEE FESTIVE

ATTENTION : la date annoncée pour cette amicale rencontre est avancée au samedi 28 août.

Pour plus de renseignements, contacter le numéro suivant : 01 60 70 18 85 (répondeur).

Pour la bonne réussite de cette journée, le collectif a besoin de vous. Pensez-y !

COMMEMORATION DU 8 MAI 1945

Cette année, 60 ans nous séparent du débarquement du 6 juin 1944. Cette opération allait être la plus grande invasion de l'histoire de la guerre des forces alliées pour chasser l'occupant nazi du territoire européen.



Ce sont sur ces opérations de reconquête du territoire occupé –et de ses innombrables victimes- que s'est portée notre pensée lors de la commémoration de la fin de la guerre 39-45. Hommage a été rendu à tous ces combattants en ce jour ; hommage emprunt de gratitude, d'émotion à tous ceux qui sont tombés en luttant pour ces idéaux de Liberté, Fraternité et d'Égalité.

INFOS PRATIQUES

BALAYAGE MECANISE

Les prochains passages du balayage mécanisé des rues auront lieu :

- le vendredi 11 juin pour les rues du Bourg et des résidences de Ravanne et des Aulnes,
- le lundi 21 juin pour les rues du Bourg et du Faubourg.

Vous êtes invités, pour ceux qui le peuvent, à ne pas laisser vos véhicules stationner sur la chaussée à partir de la veille au soir.

COLLECTE DES DECHETS A ECUELLES

Pour tous problèmes concernant vos containers ou ceux liés à la collecte des déchets ménagers et des "encombrants", appelez le : 0800 133 895

ENLEVEMENT "ENCOMBRANTS" (1m³ par foyer)

Vendredi 18 juin

Prochains passages :

vendredi 16 juillet et vendredi 20 août

DECHETS TOXIQUES (2 collectes par mois)

samedis 5 et 26 juin

rue Georges Villette, parking face à la salle J. Mermoz de 16h00 à 18h30.

Prochaines collectes : samedis 3 et 24 juillet

ATTENTION : Pas de collecte en août

ENFANTS EN DIFFICULTE (communiqué)

Depuis quelques années, des parents qui ont connu des difficultés avec leurs enfants ont pris l'habitude de se réunir régulièrement pour tenter, à travers l'écoute et l'échange, de trouver des solutions et surtout un réconfort moral.

Au cours du temps, le groupe s'est constitué un réseau de connaissances, de professionnels de santé, de travailleurs sociaux, d'Associations. Le groupe, ainsi, s'est enrichi

d'une expérience qui lui a permis de mener des actions de sensibilisations et de prévention aux conduites à risques.

Vous avez des inquiétudes au sujet de vos enfants, vous pouvez nous rejoindre tous les premiers LUNDIS DU MOIS à 18 H 30, à la mairie de VENEUX- LES SABLONS, Place du 11 novembre 1918 (à côté de l'église)

Vous pouvez aussi nous contacter par téléphone au 06 76 24 54 65

Ou appeler à l'A.D.S.E.A. (Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence en S & M) au 01 60 74 44 81 (confidentialité assurée).

DATES A RETENIR :

MAIRIE : vendredi 18 juin Commémoration de "l'Appel du 18 juin 1940" avec dépôt de fleurs au monument aux morts. Rassemblement à 18h00 devant la mairie.

FCPE : samedi 19 juin - kermesse des écoles au groupe scolaire de Ravanne

ADSCE MAIRIE : samedi 19 juin - Fête de la Musique, St Jean avec feux d'artifice sur le site de Ravanne

ECOLES : Samedi libéré : 19 juin

Vacances scolaires : du mercredi 30 juin au jeudi 02 septembre 2004

ELECTIONS EUROPEENNES

DIMANCHE 13 JUIN 2004

2 bureaux de vote à Ecuelles :

- bureau n°1 : salle Jean Mermoz

- bureau n°2 : école de Ravanne

(le numéro du bureau de vote est inscrit sur votre carte d'électeur).

Ouverture des bureaux de vote : de 8h00 à 18h00 précises (Décret n°2004-396 du 6 mai 2004).

N'oubliez pas de vous munir de votre carte d'électeur et de votre carte d'identité ; cette dernière pouvant vous être demandée pour voter.

L'Ecuellois part en vacances.

Vous le retrouverez maintenant fin août.

Bonnes vacances à Tous !

Place publique – L'ECUELLOIS

Conception et réalisation : Commission Information et communication
Directeur de publication : J. MARECHAL - Impression : Mairie

CENTRE AERE EN JUILLET

ADSCE ECUELLES - CENTRE AÉRÉ 2004 Du 30 Juin au 1 Août
 Au Groupe Scolaire de Ravanne - 77250 ÉCUELLES - (01 60 70 54 51



Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00

Accueil Pré et Post Centre Aéré de 7h30 à 8h30 & de 17h00 à 18h00 (1,50€ de l'heure)

Tarifs journaliers (repas et goûter compris)				
RESSOURCES MENSUELLES voir (1)	C . C . M . S . L . (2) N O M B R E D ' E N F A N T S A C H A R G E			AUTRES COMMUNES
	1 ENFANT	2 ENFANTS	3 ENF. ET +	
<=1067 € (ACCUEIL COMPRIS)	6,40 €	6,40 €	6,40 €	12,00 €
1068 € A 1525 €	9,80 €	9,00 €	8,20 €	15,10 €
1526 € A 2134 €	11,60 €	9,80 €	8,90 €	15,90 €
=>2135 €	12,40 €	11,60 €	9,80 €	16,70 €
MOINS DE 5 JOURS	13,00 €	13,00 €	13,00 €	18,00 €
INSCRIPTION PENDANT LE CENTRE AERE (3)	13,00 €	13,00 €	13,00 €	18,00 €

Prix de revient d'une journée : 23 €

(1) Présentation de l'avis d'imposition de l'année précédente.

(2) Tarif pour les Communes de la Communauté de communes de Moret Seine et Loing : Champagne sur Seine, Ecuellen, Episy, Montarlot, Moret sur Loing, Villecerf, Villemer, Saint-Mammès, Thomery, Vernou, Veneux les Sablons, Ville St Jacques.

(3) Pas d'inscription dans la semaine en cours.

Inscription avant le 18 juin ensuite en fonction des places disponibles.

- * Pour les enfants ayant 6 ans révolus au moment du centre
- * Inscription en fonction des places disponibles
- * Règlement à l'inscription
- * Amener le carnet de santé
- * Bons CAF acceptés
- * Chèques vacances acceptés

INSCRIPTION ADSCE FOYER RURAL

ÉCUELLES 77250 lundi de 10h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00
 Centre MERMOZ mardi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00
 11, rue Georges Villette vendredi de 9h00 à 12h00
 Renseignements (0164 31 19 01

Attention : ces informations concernant le centre aéré sont indicatives et ne sont pas contractuelles. Se renseigner auprès de l'ADSCE.